

# NUMERO DU 40<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DES NATIONS UNIES

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHE ET DE FORMATION DES NATIONS UNIES POUR LA PROMOTION DE LA FEMME (INSTRAW)



# INSTRAW

# nouvelles

LES FEMMES ET LE DEVELOPPEMENT

VOL. II NO. 3 DECEMBRE 1985

Nations Unies  
Le Secrétariat s'illumine  
pour son 40<sup>ème</sup> anniversaire  
Photo: UN/Louis Conner

1985 I  
UNI-GLD  
FR



# Institut International de Recherche et de Formation pour la Promotion de la Femme (INSTRAW)

L'Institut est un organe autonome au sein de l'Organisation des Nations Unies, financé exclusivement par des contributions volontaires. Il a été créé conformément à la Charte des Nations Unies comme un instrument international visant à effectuer des études et établir des programmes de formation afin de contribuer à l'intégration et à la mobilisation des femmes en faveur du développement, faire prendre conscience des problèmes des femmes au niveau mondial et mieux les aider à répondre aux nouveaux défis et aux nouvelles voies qui leur sont ouvertes.

L'INSTRAW doit être un catalyseur en vue de promouvoir la pleine participation des femmes à tous les aspects du développement à travers la recherche, la formation et l'échange d'information. Il travaille avec les réseaux existants des organisations féminines, les instituts et centres de recherche et les points focaux nationaux qu'il crée dans le monde entier.

## **AIDEZ-NOUS A CONSTRUIRE LA ROUTE QUI MENE A L'INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPMENT: CONTRIBUEZ AU FONDS FIDUCIAIRE DE L'INSTRAW**

**Nous invitons les Gouvernements à contribuer  
à la Conférence annuelle d'engagement des Nations Unies  
envers les activités de développement.**



**Les personnes, fondations et autres sources  
sont priées de faire parvenir leurs contributions  
au Fonds fiduciaire de l'Institut international de recherche  
et de formation pour la promotion de la femme (INSTRAW),  
Nations Unies, New York, N.Y. 10017.**



**Les personnes résidant aux Etats-Unis  
peuvent déduire leurs dons à l'Institut de leurs impôts.  
Veuillez émettre votre chèque au nom de:  
UNA/USA for INSTRAW.  
(Exemption d'impôts No. 501-C3)  
Envoyez votre chèque à:  
Mrs. Peggy Sanford Carlin  
Senior Vice-President  
United Nations Association of the United States of America  
300 East 42nd Street  
New York, N.Y. 10017  
U.S.A.  
Téléphone: (212) 697-3232**

**JOIGNEZ-VOUS A NOUS: NOUS CONSTRUISONS LA ROUTE  
QUI MENE A L'INTEGRATION DE LA FEMME AU DEVELOPPMENT**



## Le Joyau le plus Précieux

**Un Message du Docteur Robert G. Muller  
Secrétaire Général Adjoint pour la  
Commemoration du Quarantième Anniversaire  
des Nations Unies**

Qui eût rêvé il y a quarante ans...

— Qu'une Commission indépendante des Nations Unies pour la condition de la femme révolutionnerait les lois de la nationalité des femmes, des droits politiques des femmes, de la discrimination contre les femmes, etc.?

— Qu'en 1975 on inaugurerait une Année internationale de la femme, une première Conférence mondiale, une Journée internationale de la femme et une Décennie des Nations Unies pour la femme?

— Que deux autres Conférences mondiales, en 1980 et en 1985, évalueraient le progrès ou le manque de progrès réalisés par les femmes dans le monde et que des milliers de femmes assisteraient à la Conférence de Nairobi en 1985?

— Qu'il serait créé un Institut international permanent de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme?

Oui, nous pouvons être fiers du travail réalisé par les Nations Unies en faveur des femmes depuis 1945. C'est le joyau le plus précieux de la couronne des Nations Unies.

Maintenant, nous devons rêver à l'an 2000 et au prochain millénaire. L'INSTRAW, établi dans le pays du Jour sacré du Soleil, devrait se convertir en cette maison de rêve. Personnellement, je rêve d'une célébration mondiale bimillénaire pour les femmes en l'an 2000.

Avec mes meilleurs vœux de succès à l'INSTRAW, je vous salue dans la paix.

Robert G. Muller



## Visite du Secrétaire Général à l'INSTRAW

Le 1er juin, au cours d'une visite officielle à la République Dominicaine et à la veille de la Conférence de Nairobi, le Secrétaire général des Nations Unies, Javier Pérez de Cuéllar, et son épouse Marcela de Pérez de Cuéllar, ont rendu visite au Siège de l'INSTRAW. (Voir INSTRAW News Vol. II, No. 1-2, juin 1985).

Pendant leur visite ils se sont réunis avec le personnel de l'INSTRAW et la Directrice du Bureau pour la Promotion de la femme de la République Dominicaine. Les membres du personnel de l'INSTRAW ont offert au Secrétaire général et à son épouse les affiches de l'INSTRAW et de l'artisanat dominicain. Ils ont également assisté à la projection du film sur "La dimension dynamique des femmes dans le développement" et ont pu observer le matériel d'information publique de l'Institut. Après, une réception a été offerte par l'INSTRAW, le Programme des Nations Unies pour le développement et les organismes des Nations Unies représentés en République Dominicaine. A cette réception ont assisté le Président de la République Dominicaine, le Dr. Salvador Jorge Blanco et Madame Asela de Jorge Blanco, ainsi que les membres du Gouvernement, du corps diplomatique, du monde académique et les représentants des organisations non gouvernementales.

La Directrice de l'INSTRAW salue le Secrétaire général des Nations Unies à son arrivée à l'aéroport.



La Directrice de l'INSTRAW salue le Secrétaire général des Nations Unies à son arrivée à l'aéroport.

# L'INSTRAW à la 40<sup>ème</sup> Assemblée Générale

Le point 99 à l'ordre du jour des activités de l'Institut a été discuté par le (Troisième) Comité (pour les affaires sociales et humanitaires). Sa Directrice a mis l'accent sur les approches adoptées par l'Institut, ainsi que sur le besoin d'augmenter la recherche, la formation, l'information et la collecte de données ayant trait aux politiques de développement, leur analyse et mise en pratique. Elle a souligné que comme l'Institut a fondé son fonctionnement sur un réseau d'arrangements coopératifs, il a toujours joué et continuera à jouer un rôle de catalyseur du changement qui mène au développement, changement dans lequel les femmes constituent "la dimension dynamique". Les composantes principales de ce réseau étaient les points focaux nationaux établis pour coopérer avec l'Institut. En vue d'élargir ce réseau, la Directrice a sollicité l'appui continu aux activités de l'INSTRAW et des contributions croissantes à son Fonds fiduciaire.

Lors de l'examen du rapport d'activités de l'Institut (A/40/707), plusieurs délégués se sont exprimés favorablement sur son travail relatif aux statistiques et aux indicateurs concernant les femmes, ainsi que sur l'orientation générale de ses efforts. Ils se sont montrés disposés à développer des arrangements coopératifs entre leurs instituts nationaux de recherche et de formation et l'INSTRAW.

Le Troisième comité a approuvé par

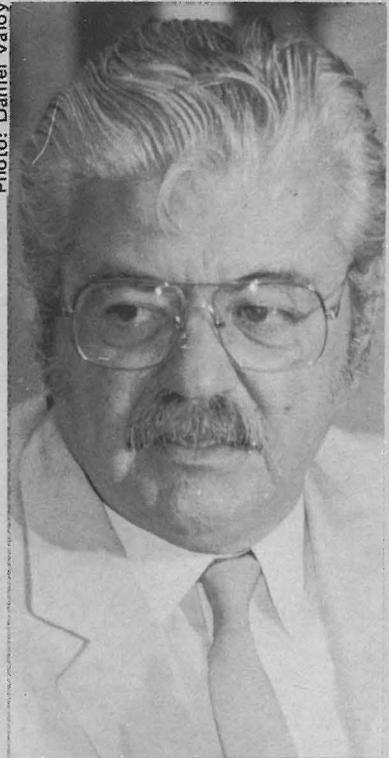
consensus le projet de résolution, qui était appuyé par 50 délégués. Il a noté avec satisfaction les activités du mode d'opération qu'utilise l'Institut par le biais des réseaux pour réaliser ses fonctions aux niveaux international, régional et national. La résolution prie l'Institut de renforcer ses activités de recherche et de formation pour la formulation d'analyses de politiques, la planification et la programmation, en fonction d'une participation accrue des femmes dans le processus de développement, surtout quant aux activités liées aux statistiques, indicateurs et données relatives aux femmes. La résolution spécifie également que l'INSTRAW doit accorder une attention particulière dans son programme d'activités aux approches méthodologiques innovatrices relatives aux femmes et au développement, notamment dans les programmes de recherche, de formation et d'information. La résolution lance un appel aux institutions et organisations compétentes tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies pour qu'elles poursuivent leur collaboration avec l'Institut par le biais d'un raffermissement du réseau d'arrangements coopératifs pour les programmes relatifs aux femmes et au développement. Finalement, elle invite les Etats et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales à contribuer au Fonds fiduciaire de l'Institut en vue d'une projection à long terme du travail de l'INSTRAW.

## Augmentation des Contributions au Fonds Fiduciaire

Les Etats Membres des Nations Unies contribuent au budget ordinaire des Nations Unies. De nombreux programmes sont financés par des fonds hors budget apportés de façon bénévole par les Gouvernements, ainsi que par des non-membres. Etant donné la quantité d'organisations, de bureaux et d'instituts dont les programmes sont financés par ces contributions, chaque année, au cours de l'Assemblée générale, les Nations Unies célèbrent une Conférence d'engagement de contributions au cours de laquelle les représentants des Gouvernements annoncent leurs promesses de contributions aux différents programmes pour l'année suivante.

A la Conférence d'engagement tenue en 1984 pour l'année 1985, dix-huit Etats Membres s'étaient engagés pour US\$458,249. En 1985, la Conférence d'engagement a promis à l'INSTRAW US\$508,119 pour l'année 1986. Vingt-deux Gouvernements ont assuré cette quantité, qui représente une augmentation d'environ 12 pour cent par rapport à l'année antérieure. Alors que les pays développés, avec la Norvège en première position, ont apporté la majorité des fonds, il y a eu une augmentation considérable des montants auxquels se sont engagés les pays en développement.

Photo: Daniel Valoy



**León Febres Cordero**  
**PRESIDENT DE L'EQUATEUR**

— Comment voyez-vous l'intégration et la participation de la femme dans tous les aspects du développement?

A cette question posée par Vicky Díaz de l'Unité d'information publique de l'INSTRAW au Président de l'Equateur, M. León Febres Cordero, au cours de sa récente visite officielle à la République Dominicaine, a répondu qu'il croit que les femmes ont un rôle fondamental à jouer dans le développement d'une nation et qu'un des facteurs qui ont influencé son élection au pouvoir a été l'appui que lui ont témoigné les femmes. Il a également expliqué que de nombreux postes importants de son Gouvernement sont occupés par des femmes et que celles-ci doivent lutter pour éliminer certaines limitations qui existent encore si elles veulent s'intégrer pleinement au processus de développement.



*En tant que seule survivante des quatre femmes qui ont signé la Charte des Nations Unies à la Conférence de San Francisco en 1945, je désire saisir l'occasion du Quarantième anniversaire de cette prestigieuse Organisation pour exhorter les femmes de la grande majorité des pays du monde à poursuivre leur lutte pour la défense de leurs droits en vue d'atteindre l'intégration pleine, définitive et égalitaire des hommes et des femmes*

*à la vie politique, sociale, économique et culturelle de chaque pays. Les femmes contribueront ainsi au maintien de la démocratie authentique dans ce monde perturbé et à l'avenir incertain, ainsi qu'à l'affermissement des Nations Unies et de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, dont les activités en République Dominicaine se déroulent avec un succès considérable.*

*Minerva Bernardino*  
Minerva Bernardino

---

## **Minerva Bernardino**

*une des quatre uniques femmes qui ont signé la Charte des Nations Unies en 1945, a été interviewée le 11 novembre 1985 à la Radio des Nations Unies. Nous vous présentons ici quelques extraits textuels de cette interview, transmise dans le cadre de la série "Femmes de Quatre-vingt-cinq".*

---

La Radio des Nations Unies présente son programme FEMMES, qui nous parle des gens, des événements et des problèmes qui affectent la vie et les circonstances des femmes dans le monde entier.

### THEME D'OUVERTURE.

Dans ce programme, qui célèbre le 40ème anniversaire des Nations Unies, nous écouterons une interview de Minerva Bernardino, une des quatre uniques femmes qui ont signé la Charte des Nations Unies en 1945.

### THEME D'OUVERTURE.

Des cinquante-cinq délégués qui ont signé la Charte des Nations Unies en 1945 à San Francisco, quatre étaient des femmes: Minerva Bernardino de la République Dominicaine, Bertha Lutz du

Brésil, Virginia Gildersleeves des Etats-Unis et Wu Yi-Tang de Chine. Elles ont lutté pour la reconnaissance des femmes dans la Charte, pour la nomination de femmes à des postes politiques aux Nations Unies et pour les droits fondamentaux des femmes dans le monde entier. Minerva Bernardino se rappelle des rares femmes qui étaient présentes à la Conférence.

**PRISE 1 BERNARDINO (Radio NU interview par F. Manisco, octobre 1985):** J'étais déléguée de plein droit, plénipotentiaire, il n'y en avait que quatre: deux de l'Amérique latine, celles qui avaient ces pleins pouvoirs: Bertha Lutz du Brésil, qui était une amie à moi. Elle était une des dirigeantes dans le domaine de l'égalité des droits, et la Doyenne Gildersleeves, qui était une femme professeur d'université très éminente. Il y avait aussi la déléguée de la Chine. Il y avait beaucoup d'autres femmes déléguées, comme Helen Wilkinson du Royaume-Uni et certaines d'entre nous étaient conseillères des délégations. Elles ne pouvaient pas signer la Charte, mais certaines parmi elles pouvaient travailler avec ceux qui croyaient à l'égalité, qui luttaient pour cette égalité et qui ont été les responsables —avec le Brésil, le délégué du Brésil et celui du Mexique— responsables de l'inclusion du principe de l'égalité des droits des femmes dans la Charte. Une autre femme qui a travaillé dur était Jesse Street. On disait de Jesse qu'elle était trop à gauche, mais même si je ne crois pas à la gauche, parce que je crois à mes deux mains, je ne peux que dire qu'elle a fait un merveilleux travail à la Conférence. Nous sommes parvenues à mettre les femmes dans la Charte et ça a été une des luttes les plus grandes de ma vie: trois mois consécutifs.

**NARRATEUR:** Cependant, il y avait d'autres délégués qui ne voulaient même pas que les femmes participent aux délibérations de la Conférence.

**PRISE 2 BERNARDINO:** Il y avait ce délégué en particulier, qui disait, par exemple: l'honorable délégué du Royaume-Uni a décidé ceci ou cela et lorsqu'il s'adressait à une femme, il disait toujours: les dames de ce comité, elles ne savent pas ce qu'elles ont dit, blablabla. Vous savez, j'ai souvent dû intervenir et dire: "Monsieur le Président, une motion d'ordre. Je désire signaler à l'honorable délégué du pays untel, que nous ne sommes pas les dames du comité, nous sommes des représentantes de notre pays, de notre gouvernement, nous sommes déléguées tout autant que lui. Nous aimons être vues comme des dames quand nous sortons et au cas où il voudrait nous inviter à prendre le thé, à dîner ou à danser, hors des Nations Unies, mais ici j'exige que l'on nous respecte.

**NARRATEUR:** Au cours de la Conférence est décédé le Président Roosevelt qui avait imaginé le nom des "Nations Unies". Il fut succédé par le Président Truman. Mme Bernardino croit que le Président Truman a continué le travail du Président Roosevelt de son mieux, mais c'est un autre événement qui a eu le plus grand impact sur la Conférence.

**PRISE 3 BERNARDINO:** Ce fut quelque chose d'important pour la

Conférence et dont je me rappelle très bien, lorsque quelqu'un est entré dans la salle principale de la conférence, un papier à la main: la guerre était finie! Et tout le monde s'est levé et a applaudi; c'était merveilleux... Je ne l'oublierai jamais.

**NARRATEUR:** Mme Bernardino a représenté son pays dans de nombreux comités, mais elle n'a jamais abandonné les questions féminines. Elle se rappelle celles qui lui importaient le plus.

**PRISE 4 BERNARDINO:** Je suis restée le plus longtemps au Troisième Comité. Je suis allée au Comité juridique au moment où on allait discuter la Convention sur la Nationalité des femmes, parce qu'on pensait pouvoir bloquer la Convention en l'envoyant à ce Comité. J'y suis allée pour me battre pour elle, et c'est ce que j'ai fait et j'ai gagné. Et je suis aussi allée à la Commission politique. Mais le but principal de mes activités était le Troisième Comité. Pour moi il s'agissait des comités les plus importants de l'Assemblée générale. Evidemment, je voudrais que les femmes participent à tous les Comités et les Commissions de l'Assemblée générale, pour qu'elles soient traitées de façon égale aux hommes.

**NARRATEUR:** Mme Bernardino est connue pour son rôle dans la création de la Commission des Nations Unies sur la condition de la femme, qui a acquis son statut de plein droit en 1947.

**PRISE 5 BERNARDINO:** La résolution qui a créé cette Commission je l'ai rédigée moi-même à l'Hôtel Plaza, ici à New York et je l'ai passée à Bertha Lutz et nous nous sommes toutes réunies, mais nous n'avons pas pu obtenir la création de cette commission à la Conférence de San Francisco. Il y avait beaucoup trop d'opposition de la part des grandes puissances, quelques unes, pas toutes. Et ainsi, au cours de la première partie de l'Assemblée des Nations Unies à Londres, en 1946, une sous-commission a été créée de la Commission des droits de l'homme. Evidemment, nous savions très bien que les membres de la Commission des droits de l'homme n'allaient pas apprécier l'existence de notre sous-commission. Nous nous sommes retrouvées au Collège Hunter, le vieux Collège Hunter, pour nos premières réunions. J'ai été élue vice-présidente et lorsque nous sommes allées présenter notre premier rapport à la Commission des droits de l'homme, la plupart des déléguées ont pleuré, la plupart des déléguées de notre sous-commission, parce que l'on nous a très mal reçues. Alors, après cela, nous avons décidé de continuer à travailler dur et quand je dis dur, c'est le mot exact, travailler pour la création de la Commission et sa création a été le résultat d'un mouvement parmi nous pour l'obtenir et nous l'avons obtenue.

**NARRATEUR:** De 1953 à 1955 elle a été Présidente de la Commission de la condition de la femme, dont le but est d'établir des droits politiques égaux pour toutes les femmes du monde.

**PRISE 6 BERNARDINO:** Les droits politiques des femmes sont la clé qui ouvre la porte aux autres droits. Lorsque vous avez le droit d'élire et d'être élue à égalité avec les hommes, vous avez gagné la bataille la

plus importante. Il est alors beaucoup plus facile d'obtenir les autres droits. C'est donc un des premiers principes de la Commission de la condition de la femme. La Convention sur la Nationalité de la femme était aussi importante, parce que dans la majorité des pays, quand les femmes se mariaient, elles devaient adopter la nationalité du mari, ce qui n'est pas correct. La femme doit être libre de choisir sa nationalité et cela est encore une autre victoire de la Commission de la condition de la femme, avec l'étude de la situation des femmes dans le monde entier et notre lutte pour cela au sein des Nations Unies, éveiller, les femmes du monde entier et je suis parmi celles qui croient que la Commission de la condition de la femme a fait un travail formidable dans le monde pour améliorer la condition de la femme dans les différents pays.

**NARRATEUR:** En comparant la situation des femmes aux Nations Unies en 1955 et en 1985, Mme Bernardino a dit qu'elle s'était améliorée, mais qu'il fallait faire respecter l'Article 8 de la Charte des Nations Unies, selon lequel "Les Nations Unies n'imposeront aucune restriction à l'éligibilité des hommes et des femmes à participer pleinement et en conditions d'égalité dans ses organes principaux et auxiliaires".

**PRISE 7 BERNARDINO:** Je me rappelle avoir été la première femme au monde à avoir été nommée Ambassadrice de mon pays et Agda Rössel est la première femme nommée chef de délégation en Suède. Je voudrais que plus de femmes soient nommées chef de délégation et que des femmes aient des postes clef au sein de leurs délégations. Tout comme je voudrais qu'aux Nations Unies, surtout le Secrétaire général des Nations Unies tienne mieux compte de l'Article 8 de la Charte et qu'il y ait plus de promotions pour les femmes aux postes clef du Secrétariat, parce que cela devrait être obligatoire selon l'Article 8. Ils le font, mais lentement. Il faut améliorer. Je ne prétends pas que l'on arrive à pleine égalité avec les hommes, parce que cela serait très difficile, mais au moins un quart ou la moitié. Je voudrais saisir cette occasion pour lancer un appel à toutes les femmes au monde pour qu'elles comprennent qu'elles ont le droit de voter et que c'est leur devoir de travailler avec les hommes pour obtenir la position qu'elles méritent. Dans la plupart des pays du monde, les hommes s'opposent aux femmes pour une raison: ils sont nés libres et les femmes pas, elles doivent se battre pour leurs droits.

**NARRATEUR:** Quant au rôle des femmes aux Nations Unies, elle conclut:

**PRISE 10 BERNARDINO:** Il n'y a pas de doute que la participation des femmes au sein des Nations Unies a été, est et sera toujours excellente.

**NARRATEUR:** Minerva Bernardino, représentante suppléante de la République Dominicaine auprès des Nations Unies et une des signataires de la Charte des Nations Unies à San Francisco en 1945.

**SON: THEME FINAL.**

**NARRATEUR:** Vous venez d'écouter le programme FEMMES. Ici, Francesa Manisco de la Radio des Nations Unies, à New York.

# Réunion du Groupe de Haut Niveau à Genève

L'étude principale de l'INSTRAW sur les femmes dans les relations économiques internationales a été complétée au mois d'août par une révision réalisée par un groupe de haut niveau d'économistes et de spécialistes dans le domaine du rôle des femmes dans le développement économique et social (voir Article encadré). La Réunion consultative de haut niveau a eu lieu du 1er au 3 octobre au Palais des Nations à Genève, où l'étude a été examinée à la lumière de la récession économique mondiale. Le modérateur du groupe était Ifigenia Martínez et Nabuko Takahashi son rapporteur. Après avoir commenté le projet de texte, le Groupe a adopté une déclaration préliminaire à être incluse dans la version publiée de ce travail.

L'étude (Voir INSTRAW NEWS, Vol. II, No. 1-2, Juin 1985, "Les femmes et les relations économiques internationales") fut décidée en 1983 par le Conseil d'administration, qui chargea l'Institut de préparer une série d'articles sur ce thème, avec une attention toute particulière sur l'analyse "des liens qui existent entre les niveaux macro et micro de l'économie et leur impact sur le rôle et la condition de la femme". (Cette orientation du programme de l'INSTRAW fut confirmée postérieurement par l'Assemblée générale dans sa Résolution 38/104). Tout en adoptant des approches nouvelles et différentes, les experts et les instituts de recherche ont rédigé plusieurs travaux explorant les aspects du commerce, l'argent et les finances, la technologie, l'industrie et l'agriculture. En 1984, ces études techniques ont été révisées lors d'une réunion d'auteurs et de consultants et publiées postérieurement (voir Article encadré).

En 1985, à sa Cinquième session, le Conseil a décidé de faire publier un rapport intégré basé sur ces études techniques. Avant sa publication, cette étude serait révisée par un groupe de haut niveau. Elle a été préparée par Susan P. Joeques de l'Institute of Development Studies de l'Université du Sussex (auteur du document technique de l'INSTRAW, intitulé *Industrialization,*



*Trade and Female Employment in Developing Countries: Experiences of the 1970s and After.* (L'industrialisation, le commerce et l'emploi féminin dans les pays en développement. L'expérience des années '70 et de la période postérieure).

Bien que cette étude soit basée sur les articles techniques, son analyse et sa portée vont beaucoup plus loin (Voir Encadré). Elle contient égale-

ment de nombreuses conclusions et recommandations qui pourraient avoir des implications de politique à longue échéance pour les Gouvernements, les corporations industrielles et les institutions financières dans les secteurs public et privé, les organisations non gouvernementales et les organismes nationaux et internationaux. En outre, comme la Conférence sur la Décennie de la femme venait d'avoir lieu, il fallait tenir compte des propositions adoptées à Nairobi. C'est pour ces raisons que le Groupe consultatif fut invité à accorder une attention particulière aux chapitres qui contenaient de telles recommandations de politique.

Cependant, une grande partie de la discussion s'est concentrée sur la récession économique mondiale. Sa persistance imposait des difficultés croissantes, particulièrement aux pays et aux groupes les plus vulnérables et les moins bien équipés pour faire face aux régimes d'austérité qui leur avaient été imposés. Le Groupe a constaté que l'économie mondiale se trouvait en état de désarroi, avec des problèmes profonds et apparemment très difficiles à résoudre pour de nombreux pays et pour la communauté internationale en général. La situation était tellement grave que la solidarité internationale elle-même, qui s'était créée si péniblement au cours de longues années, commençait à s'effriter. Les mécanismes internationaux établis pour soutenir le commerce mondial, les mouvements de capitaux et la stabilité monétaire s'étaient révélés très inadéquats. En effet, dans certains cas, au lieu de favoriser le développement, ils allaient à son encontre. Les femmes, qui composaient un des groupes les plus défavorisés, étaient les plus affectées par ces difficultés.

La situation, qui dans de nombreux pays menaçait de se convertir en effondrement économique total, avait provoqué une profonde désillusion quant aux hypothèses et doctrines qui avaient inspiré depuis si longtemps les analyses et politiques économiques. Ce "nouvel agnosticisme" en matière économique, comme l'a exprimé un



participant, a ouvert la voie vers de nouveaux concepts et approches qui doivent être explorés. L'étude de l'INSTRAW venait en temps opportun puisqu'elle examinait les ramifications des courants économiques internationaux et leur importance pour les femmes, ainsi que la contribution dynamique de celles-ci à l'élimination des asymétries dans l'économie internationale et vers une récupération du rythme de développement.

Le Groupe a formulé plusieurs questions afin de faire ressortir certains points de l'étude. Ces questions étaient les suivantes: Les définitions actuelles du terme "emploi" sont-elles suffisantes lorsqu'il s'agit de définir les rôles économiques des femmes? Comment peut-on le mieux représenter l'importance économique du ménage et son rôle dans l'adaptation aux changements économiques et sociaux? L'effet d'une augmentation de l'emploi féminin peut-il être perçu dans la structure des relations économiques internationales? Quelles sont les formes de production qui permettent aux

femmes d'être des acteurs, des agents économiques et non pas de simples objets passifs du changement? Quels sont les critères adéquats pour décider au sujet des changements qui favoriseraient les femmes et amélioreraient leur situation? Les bénéfices qu'apportent les changements dans la technologie reproductive ne devraient-ils pas être soupesés par rapport aux aspects coercitifs des mesures de contrôle de la population? Quel est l'effet des importants déficits publics provoqués par la militarisation, déficits qui ont également des conséquences négatives pour les relations économiques internationales? Ne faudrait-il pas présenter de façon plus énergique les aspects discontinus de l'actuelle récession mondiale et leurs effets sur les possibilités qu'ont les femmes d'augmenter et d'améliorer leur participation économique?

En guise de conclusion de cette révision, le Groupe a adopté une déclaration à être publiée comme préface de l'étude. Le Groupe y félicite l'INSTRAW pour son initiative de révi-

ser les tendances à long terme du développement économique, les liens qui existent aux différents niveaux et leur impact sur les femmes dans les différents rôles économiques qu'elles ont acquis ou doivent remplir. Le Groupe a également exprimé que l'INSTRAW devrait maintenir cette initiative et que les conclusions de ces révisions devraient toujours être prises en ligne de compte dans l'évaluation des politiques et stratégies anciennes de développement et dans l'élaboration des nouvelles, aussi bien au plan national qu'international. Finalement, le Groupe a manifesté son appui à ces efforts de pionniers à la fois encourageants et innovateurs. L'étude devrait être diffusée amplement afin de stimuler le débat professionnel et l'orienter vers l'action concrète.

La publication de l'étude terminée est prévue pour 1986. Elle tiendra compte des commentaires de la Réunion de haut niveau et d'une révision finale réalisée par un petit groupe incluant le coordinateur et le rapporteur du Groupe consultatif.

# Réunion Consultative d'Experts de Haut Niveau sur "Le Rôle de la Femme dans les Relations Economiques Internationales"

1ER. AU 3 OCTOBRE, PALAIS DES NATIONS, GENEVE.

## MEMBRES

Maria Augusztinovic (Hongrie)  
Mohammed Bedjaoui (Algérie)  
Herta Daubler Gmelin (République fédérale d'Allemagne)  
Ingrid Eide (Norvège)  
Devaki Jain (Inde)  
Ifigenia Martínez (Mexique)  
Gertrude I. Mongella (Tanzanie)  
Maria Pintasilgo (Portugal)  
Raúl Prebisch (Argentine)  
Philippe de Seynes (France)  
Nobuko Takahashi (Japon)  
Vida Tomsic (Yougoslavie)

## AUTRES PARTICIPANTS

Krishna Patel (OIT), Nazha Benabbes-Taarji et Tom Ganiatsos (CNUCED) et Enrique Oteiza, Ana Pizarro et Carlos Fortin (Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, UNRISD) ont également participé, ainsi que Marc Nerfin, Directeur de la Fondation internationale des alternatives pour le développement (IFDA).

Le Secrétariat de l'INSTRAW incluait: Dunja Pastizzi-Ferencic (Directrice), Susan P. Joeques (Consultante), Mechtild Petritsch-Holaday (Chargée des affaires sociales et économiques) et Ralph Townley (Consultant et Secrétaire de la Réunion consultative).

## Série d'Etudes de l'INSTRAW sur le Rôle de la Femme dans les Relations Economiques Internationales

- "The Role of Women in International Economic Relations", Résumé de la Série d'études de l'INSTRAW sur le Rôle des femmes dans les relations économiques internationales. 80 pp. République Dominicaine, 1985. Résumé No. 1.
- "The Changing Role of Women in International Economic Relations", Brigitte Stern, 56 pp. République Dominicaine, 1985. Etude de recherche No. 1-A.
- "Women, Technology and Sexual Divisions", Amartya K. Sen, à la demande de la CNUCED et de l'INSTRAW, 35 pp. Genève, 1985. Etude de recherche No. 1-B. Disponible en arabe, anglais, français et espagnol.
- "Women and Technology in Developing Countries: Technological Change and Women's Capabilities and Bargaining Positions", étude préparée par Deborah Fahy Briceson à la demande de la CNUCED et de l'INSTRAW, 44 pp. République Dominicaine, 1985. Etude de recherche No. 1-C.
- "Technology and Women's Status", CNUCED/INSTRAW, 20 pp. Genève, 1985. Etude de recherche No. 1-D.
- "Impact of Monetary and Financial Policies Upon Women", Sushila Gidwani, 44 pp. République Dominicaine, 1985. Etude de recherche No. 1-F.
- "Women and International Development Co-operation: Trade and Investment", Institut Nord-Sud, 52 pp. République Dominicaine, 1985. Etude de recherche No. 1-G.
- "Toward Strategies for Strengthening the Position of Women in Food Production: An Overview and Proposals on Africa", Achola Pala Okeyo, 36 pp. République Dominicaine, 1985. Etude de recherche No. 1-H.
- "Women, Technology and Sexual Divisions", étude préparée par Amartya K. Sen à la demande de la CNUCED et de l'INSTRAW.
- "Technology and Women's Status", Secrétariat de la CNUCED en association avec l'INSTRAW.

### Publications prochaines:

- "Industrialisation, Trade and Female Employment in Developing Countries: Experiences of the 1970's and after". Susan Joeques, Institute of Development Studies, Université du Sussex, Angleterre.
- "El Impacto de la Política Monetaria y Financiera en la Mujer Latinoamericana", Rina Berio et Iván Molina. Consultante: Ifigenia Martínez.

## Le Rôle de la Femme dans les Relations Economiques Internationales

### CONTENU

Remerciements

Préface par le Groupe  
consultatif de haut niveau

### CHAPITRE

1. Introduction

### 1ère Partie: LA POSITION CHANGEANTE DE LA FEMME DANS LA SOCIETE MONDIALE

2. Le milieu économique  
changeant

3. Commerce et finances

4. Technologie

5. Agriculture

6. Industrie

7. Services

### 2ème Partie: LE BESOIN D'UNE REEVALUATION

8. Résumé des tendances  
qui émergent

9. Vers des politiques de  
développement innovatrices

Annexes, bibliographie et index



# TAASISI YA KIMATAIFA YA UMOJA YA UTAIFA WA MATAIFA YA USITAWI NA MAFUNZO

NAMNA ZA JUHUDI ZA USHIRIKIANO WA WANAWAKE  
KAMA SHABAHA YA KUHARAKISHIA MAENDELEO

## PRESENTATION A MARGARET KENYATTA

Le 25 juillet,  
Mme Dunja Pastizzi-Ferencic  
a remis à la Présidente  
de la Conférence mondiale,  
Mme Margaret Kenyatta,  
les affiches de l'INSTRAW offertes  
à l'Institut par trois  
artistes dominicains.

# L'INSTRAW à Nairobi

Du 15 au 26 juillet a eu lieu à Nairobi la Troisième conférence des Nations Unies sur la condition de la femme. Des représentants de 153 nations, ainsi que des organisations intergouvernementales, des institutions et organismes spécialisés des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et des mouvements de libération nationale ont assisté à la Conférence mondiale chargée d'examiner et d'évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme: égalité, développement et paix. Le Président du Kenya, Daniel T. Arap Moi, a souhaité la bienvenue aux participants à la Conférence, dont le premier orateur a été le Secrétaire général des Nations Unies, Javier Pérez de Cuéllar. Le chef de la délégation du Kenya, Margaret W. Kenyatta, a été élue Présidente de la Conférence et Elena Atanassova Lagadinova, de la Bulgarie et membre du Conseil d'administration de l'INSTRAW, a été élu Rapporteur.

La Conférence avait un double but: i) faire le bilan de dix ans d'efforts des Nations Unies et de ses Etats Membres pour améliorer la condition de la fem-



Monsieur William Hass, Correspondent de l'unité de liaison remettant les lettres de créance de presse à quelques journalistes parmi les 1500 qui assistèrent à la conférence de Nairobi.

me dans le monde et ii) élaborer des stratégies pour une promotion continue des femmes jusqu'à l'an 2000. L'accent a été mis sur les thèmes de la Décennie —l'égalité, le développement et la paix— au cours de la discussion par les participants des buts à poursuivre. Ces buts doivent à la fois promouvoir et être promus par une participation croissante des femmes dans tous les secteurs de la société.

Au cours de la Conférence mondiale on a discuté des thèmes suivants: les progrès réalisés au cours des dix dernières années quant à la codification des droits juridiques des femmes,

← Madame Huda Bint Abdulla Al-Ghazali, Directrice général des Affaires de la Mère et l'Enfant, du Ministère des Affaires Sociales et du Travail, en train de parler lors de la conférence.

leur meilleur accès à l'éducation et à l'emploi, l'amélioration des soins de santé qu'elles reçoivent, leur plus ample participation aux affaires gouvernementales et les effets de la récession mondiale, de l'industrialisation et de la modernisation de l'agriculture.

La Conférence a consisté en une séance plénière et deux comités, qui se sont réunis simultanément. La plénière a examiné et évalué les progrès réalisés et les obstacles surgis au cours de la Décennie. Les deux comités principaux ont étudié le document relatif aux "stratégies de prévision", qui contient les conclusions et les recommandations de la Conférence. Le Comité I a discuté des femmes dans les régions touchées par les conflits armés, des interventions étrangères et des menaces à



la paix, des réfugiés, des femmes et enfants déplacés, des femmes et des enfants sous l'apartheid et des femmes et enfants palestiniens. Le Comité II a traité de la présentation du document de stratégies, ainsi que de plusieurs autres thèmes tels que les femmes dans des situations particulièrement vulnérables, comme les femmes pauvres, âgées, jeunes, maltraitées et handicapées, les femmes obligées à exercer la prostitution, les femmes en prison, les femmes seules chefs de famille et les femmes appartenant aux différentes minorités. Le Comité II a également abordé les sujets de la coopération internationale et régionale pour la promotion de la femme.

La Directrice de l'INSTRAW, Dunja Pastizzi-Ferencic, a prononcé un discours en séance plénière. Elle a rendu hommage à tous ceux qui avaient contribué à la création de l'Institut, qui représente un important résultat de la Décennie. Les activités de recherche, de formation et d'information joueront un rôle considérable dans la mise en oeuvre des stratégies de prévision adoptées par la Conférence. Le but de l'Institut consiste à veiller à ce que les femmes ne soient pas considérées comme des éléments passifs dans le processus du développement, mais comme des participantes actives à la solution des problèmes du bien-être social. L'Institut examine les stratégies de planification et de programmation, ainsi que les cadres institutionnels qui sont

nécessaires pour l'intégration des problèmes des femmes aux programmes nationaux et aux activités de coopération économique et technique. Il vise également à stimuler la production d'indicateurs, de statistiques et de données ayant trait aux femmes, à développer des méthodes de base appropriées pour la formation des femmes, à mettre en lumière leur rôle dans les secteurs informels ou cachés de l'économie nationale, à explorer l'impact des nouvelles techniques sur les femmes et à conseiller les responsables des décisions à prendre sur ces points.

L'élément le plus marquant de la Conférence a été l'obtention d'un consensus sur les stratégies de prévision qui doivent orienter les actions des 15 prochaines années quant à la promotion du rôle des femmes aux niveaux national, régional et international. Les domaines d'action spécifique sont l'emploi, la santé, l'éducation, l'alimentation, l'eau et l'agriculture, l'industrie, le commerce et les services commerciaux, la science et la technologie, les communications, le logement, le développement communautaire et les transports, l'énergie, l'environnement et les services sociaux.

La Conférence de Nairobi et ses activités connexes ont permis aux membres du Conseil d'administration et du personnel de l'INSTRAW de se rencontrer et de se réunir avec d'autres participants appartenant au système des Nations Unies.

## Discussion des Stratégies de Prévision

Le 21 novembre a eu lieu au Siège de l'INSTRAW une réunion de consultation pour discuter la mise en oeuvre au niveau national de la République Dominicaine des stratégies de prévision adoptées à la Conférence de Nairobi concernant la Décennie de la femme. Les participants incluaient le Dr. Martha Olga García, Directrice du Bureau pour la promotion de la femme de la République Dominicaine; Magda Moyano, Représentante résidente intérimaire du Programme des Nations Unies pour le développement; des représentants des organisations non gouvernementales et la Directrice et le personnel de l'INSTRAW. Organisée sous les auspices conjoints de l'INSTRAW, du PNUD et des représentants des organismes nationaux du Gouvernement dominicain, la discussion s'est centré sur les mécanismes qui sont nécessaires pour introduire les stratégies de prévision dans les ministères gouvernementaux, les organismes non gouvernementaux et le système des Nations Unies.

Cette Première réunion consultative sur les stratégies de Nairobi pour la promotion de la femme, intitulée "Nouveaux défis pour l'an 2000. Priorités pour la République Dominicaine", devait servir comme essai de prototype pour des réunions similaires dans d'autres pays. Il a été accordé que la participation devrait être élargie pour inclure des représentants des entreprises des secteurs public et privé, ainsi que des programmes d'assistance bilatéraux et multilatéraux.



Jeunes filles en vêtements du pays, à l'inauguration de la conférence.

# Financement Norvégien Améliore l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Assainissement

Initié en juin 1983 avec le financement du Gouvernement norvégien, ce projet qui se déroule sous les auspices du PNUD, vise à créer une plus forte prise de conscience de l'apport que les femmes pourraient amener aux projets d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, ainsi qu'à présenter et disséminer de l'information sur les façons dont on peut assurer l'engagement des femmes. Le projet fait partie d'un des efforts du système des Nations Unies pour appuyer la Décennie internationale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement et a bénéficié du financement d'autres organismes donateurs, plus particulièrement du Canada et des Pays-Bas.

Son exécution a déjà été mise en route selon une approche à deux voies. En premier lieu, au niveau du pays, le projet fournit l'appui consultant et technique aux activités qui montreront comment les femmes peuvent réellement participer à la planification, la construction et l'administration des plans d'approvisionnement en eau potable, d'assainissement et d'éducation en matière de santé. Afin de maximiser l'impact avec les ressources limitées disponibles, on associe d'abord une composante de "software" ou "socio-culturelle" aux plans dont le caractère est plus technique, de type "hardware". Ces activités, dont on espère qu'elles seront reproduites, ont déjà été initiées ou sont sur le point de l'être dans neuf pays.

- Le Programme urbain de femmes volontaires médicales du Centre international de contrôle des maladies diarrhéiques au Bangladesh.
- Les activités d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement d'un projet de reconstruction dans la région d'Oruro en Bolivie, avec l'assistance du PNUD/OPE.
- Etude de faisabilité socio-culturelle de l'engagement potentiel des organisations féminines dans deux Etats de l'Inde, en tant qu'activité de démonstration d'un ample programme d'assainissement rural réalisé dans 12 Etats avec l'aide de BIRD/PNUD/UNICEF.
- La branche locale de l'organisation nationale des femmes d'Indonésie (la PKK) dans la Province de Nusa Tenggara Timur, en vue de raffermir l'engagement des femmes dans un projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement qui reçoit l'assistance du PNUD/OMS.
- L'Organisation de l'Eau pour la Santé au Kenya, afin de former des instructeurs en participation communautaire, associée à un Fonds volontaire féminin et un projet d'installation de pompes manuelles de la BIRD/SIDA.
- Programme d'assainissement rural assisté par le PNUD/BIRD au Lesotho, pour des activités d'éducation sanitaire.
- La formation d'agents féminins

pour le développement, appartenant au Ministère de Panchayat et du développement rural au Népal, en appui aux efforts des femmes pour améliorer l'approvisionnement en eau, l'assainissement et l'éducation sanitaire.

- Le Bureau des femmes à Sri Lanka, pour la collaboration avec un programme d'eau et d'assainissement assisté par l'UNICEF dans le District d'Anuradhapura.
- Les Guides de Thaïlande, pour promouvoir des initiatives d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans le nord-est de la Thaïlande.
- Projet de formation de travailleurs sanitaires dans les fermes commerciales, réalisé par le Fonds "Sauvez les Enfants" au Zimbabwe.

D'autres requêtes en provenance de la Bolivie, du Bourkina Faso, de l'Egypte, du Honduras, de l'Inde et de la Côte d'Ivoire sont à l'étude.

La deuxième voie que suit le projet consiste en activités globales qui visent à recueillir et disséminer de l'information sur l'expérience accumulée dans le domaine de l'engagement des femmes dans les projets d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Les travaux préparés à ce sujet devraient être publiés en juin 1986. Un de ces travaux, *Annotated Bibliography and Literature Review* (Une bibliographie annotée et recueil de la littérature), réalisé en collaboration avec Christine van Wijk au Centre international de Référence pour l'approvisionnement communautaire en eau potable et l'assainissement à La Haye, se base sur une série de rapports non publiés, préparés sur le terrain, ainsi que sur des publications plus connues sur ce thème, en vue d'analyser les expériences les plus récentes. *Technical Notes on Women's Involvement* (Notes techniques sur l'engagement des femmes), préparé par Heli Perrett en coopération avec la Banque mondiale, tire certaines leçons de cette expérience afin d'orienter les planificateurs et les techniciens des projets quant aux façons d'engager les femmes.

## Coopération des Différentes Organisations à l'IDWSSD

L'Administrateur adjoint du PNUD, G. Arthur Brown, a présidé la Treizième réunion du Comité directeur de l'IDWSSD pour l'action coopérative, tenue au siège des Nations Unies les 25 et 26 novembre. L'ordre du jour incluait des points intéressants les femmes.

Parmi ces points il faut signaler le rapport de l'UNICEF/INSTRAW du Groupe d'études sur la femme et l'IDWSSD, ainsi que la coopération et la coordination inter-organisations pour les femmes et l'IDWSSD. L'INSTRAW était représenté par sa Directrice.

# Réunion des Points Focaux

Conformément à une proposition présentée à la Cinquième session du Conseil d'administration de l'INSTRAW, une consultation informelle a eu lieu avec les représentants des points focaux approuvés, présents à la Conférence de Nairobi. A la réunion ont assisté des représentants de 11 points focaux et la discussion s'est concentrée sur les modes de coopération entre l'INSTRAW et les points focaux, ainsi que parmi les points focaux entre eux.

Les suggestions incluaient les points suivants:

L'INSTRAW doit préparer un bulletin de liaison pour une meilleure communication et compréhension du fonctionnement des différents points focaux. Le premier numéro du bulletin inclurait de l'information sur chaque point focal.

Il a également été suggéré qu'une réunion des points focaux ait lieu au siège de l'INSTRAW à Saint-Domingue, début 1986.

L'objectif de cette réunion serait de:

- i) préparer le cadre de référence pour la coopération entre l'INSTRAW et ses points focaux, conformément à la décision prise par le Conseil à sa Cinquième session; et
- ii) discuter la coordination et la coopération nationales d'un programme d'activités possibles ayant trait particulièrement à l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, ainsi que les statistiques et les indicateurs relatifs aux femmes, tel qu'il a été exprimé au cours de la réunion consultative informelle.

## Extraits des Stratégies de Prévision de Nairobi Concernant l'INSTRAW

### Paragraphe 351

Dans le contexte de la Troisième décennie des Nations Unies pour le développement et les décennies ultérieures, les implications qu'ont pour les femmes les décisions internationales prises quant aux finances et au commerce internationaux, à l'agriculture et au transfert technologique, doivent être évaluées par le système des Nations Unies en consultation avec les organisations internationales appropriées et les organismes et instituts de recherche, tels que l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme et tout organisme établi par l'Université des Nations Unies. Le manque de données fiables empêche d'évaluer les progrès relatifs de la condition de la femme dans les différents secteurs. Il est donc essentiel que la Commission des Statistiques, la Commission de la condition de la femme et l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme coopèrent au niveau institutionnel dans la collecte, l'analyse, l'utilisation et la dissémination des données statistiques relatives aux fem-

mes. Les Nations Unies, en coopération avec les Gouvernements, les organismes spécialisés et les commissions régionales du système des Nations Unies, doivent poursuivre l'élaboration de la base de données sur le rôle des femmes dans les activités économiques nationales, régionales et internationales.

### Paragraphe 353

Il est également nécessaire de renforcer les activités de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme, qui joue un rôle important dans le domaine de la recherche, la formation, l'information et la communication, ainsi que de prier les Etats et les organisations appropriées, en particulier les organisations appartenant au système des Nations Unies, de continuer à collaborer avec l'Institut afin d'améliorer la condition de la femme. L'Institut doit poursuivre ses efforts visant à examiner et évaluer les actions entreprises par les Gouvernements et le système des Nations Unies pour promouvoir la condition de la femme et doit, à cette fin, recevoir un appui financier volontaire plus important.

## Dejeuner du Conseil d'Administration à Nairobi

La Conférence mondiale de Nairobi a constitué une excellente occasion pour l'organisation d'un déjeuner consultatif de l'INSTRAW le 18 juillet, à l'intention des membres anciens et présents de son Conseil d'administration. Après avoir souhaité la bienvenue à tous, la Directrice de l'INSTRAW a rendu hommage à tous les membres du Conseil et a

brèvement présenté de façon informelle les activités actuelles et l'orientation future de l'Institut. Au cours de la discussion postérieure, les anciens membres ont exprimé leur satisfaction de constater que l'Institut avait été pleinement institutionnalisé et fonctionnait tel qu'il avait été prévu à la Conférence de Mexico.

## L'INSTRAW au Forum '85 des ONG à Nairobi

L'INSTRAW a participé au Panel sur "Les femmes et l'eau", organisé le 12 juillet sous les auspices du Groupe d'études inter-organisations sur la femme et l'IDWSSD. Le panel a été inauguré par la Présidente, Mme Ma Yangsheng. Les objectifs étaient de discuter le thème de la participation des femmes dans les activités liées à l'approvisionnement en eau et l'assainissement. L'attention s'est concentrée sur l'apport des femmes à l'opération, l'entretien et l'utilisation des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Trois points ont été traités: information générale et révision du rôle des femmes dans la Décennie internationale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement; l'expérience accumulée et les problèmes qui ont surgi dans la promotion du rôle de la femme dans l'approvisionnement en eau et l'assainissement; finalement, le rôle des ONG.

Quant au premier point, la Directrice de l'INSTRAW, Mme Dunja Pastizzi-Ferencic, a signalé qu'une des pires crises que confronte l'humanité est le problème de l'eau. En 1991 il y aura 2 milliards de personnes sans eau. L'importance de cet atelier a consisté à démontrer comment les peuples du monde peuvent travailler ensemble de façon pro-

ductive, comme le font au sein du système des Nations Unies, les communautés académiques et non gouvernementales et les gouvernements. Elle a déclaré que l'objectif du Groupe d'études inter-organisations était d'incorporer la participation féminine à toutes les activités réalisées tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies quant à la solution des problèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Au Panel ont assisté: Mme Verzosa de l'ONG philippine Kabalikat; le Dr Low Kwai Sim, hydrogéologue de l'Université de Malaisie; Mme De Silva, du Mouvement Sardodaya de Sri Lanka; Mme Makabol, du Ministère thaïlandais de la Santé; Mme Ogbe, du Département fédéral des Ressources hydrologiques du Nigéria; Mme Katsiyo, du Centre de recherches médicales de Nairobi; Mme Mongola, Mme Hibloem, ingénieur d'irrigation de la FAO; Mme Ralphina A. Philloh-Almeida, du Bureau régional africain de l'OMS; Mme le Docteur Davies, du Bureau régional africain de l'OMS; Mme Sally Timpson, PNUD; M. Jim Chauving, IDRC, du Canada, ainsi que d'autres participants de plusieurs organisations des Nations Unies, incluant les organismes spécialisés et les observateurs.

## Réunion de Panel sur la Recherche et la Formation

Le Panel de l'INSTRAW sur "La recherche et la formation des femmes pour le développement", tenu le 19 juillet, a mis l'accent sur l'importance des nouvelles approches "macro/micro" et la dimension multidisciplinaire et transculturelle de la recherche et de la formation, afin d'éviter l'isolement des études sur les femmes. Les membres du Panel, Hélène Stamiris (Présidente intérimaire du Conseil d'administration de l'INSTRAW), Dunja Pastizzi-Ferencic (Directrice de l'INSTRAW), Fabiola Cuví (Membre du Conseil

de l'INSTRAW), Krishna Patel, K. Saradmoni, Kate Young, Lily Monza et les autres participantes ont signalé le rôle futur de l'INSTRAW en y incluant la mise en oeuvre des stratégies de prévision de Nairobi en vue de réunir les principaux centres de recherche du monde et de préparer des inventaires de ces centres de recherche sur les femmes. Il serait donné priorité aux besoins communautaires et à la formation.

## Réunion de la Directrice avec la Presse à Nairobi

Dunja Pastizzi-Ferencic s'est réunie avec la presse au cours de la Conférence de Nairobi. Elle a expliqué le travail de l'Institut, son fonctionnement et ses programmes actuels, en soulignant l'importance de la recherche et de la formation dans la promotion des femmes. On a montré le film de l'INSTRAW, "La dimension dynamique des femmes dans le développement", ainsi que les affiches et les publications de l'Institut.

# L'Université d'Helsinki Accueille "WID"

Un des résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme a été la préparation et l'adoption de principes directeurs concernant les femmes et le développement (WID) par de nombreuses organisations bilatérales et multilatérales. Ces principes ont été traduits en lignes directrices et/ou listes de vérification pour être utilisées dans la planification, l'administration et la mise en oeuvre de programmes ou de projets de développement.

On a également supervisé et évalué ces lignes directrices/listes de vérification, ainsi que les résultats qu'elles ont produits. Sur la base des résultats de ces efforts coopératifs, la FAO et l'INSTRAW ont organisé, sous leurs auspices conjoints, une réunion pour l'"Évaluation des expériences bilatérales et multilatérales dans l'élaboration et l'utilisation de lignes directrices/listes de vérification concernant les femmes et le développement. Implications pour leur utilisation nationale dans la formulation de projets agricoles pour les femmes". La réunion a été convoquée par l'Institut des études pour le développement de l'Université d'Helsinki, du 7 au 11 octobre à Helsinki.

Cinquante participants ont assisté à la réunion, incluant des représentants des pays en développement qui possèdent une vaste expérience dans le domaine des Femmes et du Développement, des représentants des agences bilatérales et multilatérales de développement, ainsi que des représentants



Trois pionniers de la cause féminine.

d'organismes académiques et non gouvernementaux.

L'INSTRAW a présenté un travail sur les listes de vérification et les lignes directrices en guise de document de fond. Son propos était de réviser le travail effectué par les agences multilatérales et bilatérales dans le domaine de l'élaboration et de l'exécution au niveau national des lignes directrices concernant les Femmes et le Développement. L'étude a également révisé les limitations que présentent l'adaptation et l'utilisation de lignes directrices et de listes de vérification.

Le débat sur les femmes et le développement rural s'est concentré sur les moyens d'encourager la reconnais-

sance et l'appui nationaux pour les activités des femmes dans l'agriculture, comme condition préalable pour re-

*La fonction des lignes directrices est de traduire les orientations politiques amples en programmes et projets concrets. Elles peuvent avoir un caractère obligatoire en tant qu'instructions politiques au sein d'une organisation.*

*Les listes de vérification sont plus spécifiques et essaient de constituer un outil plus détaillé pour assister la mémoire, en apportant des éclaircissements conceptuels et des indications pratiques. En général il s'agit de questions visant à orienter l'utilisateur vers l'inclusion des femmes dans des activités spécifiques.*

*On a constaté que les lignes directrices/listes de vérification concernant les Femmes et le Développement (WID) ont des usages multiples: comme instruments pour préparer des documents de projets, pour superviser et évaluer des plans, comme matériel de formation et de prise de conscience, comme déclaration de politique et atout dans les négociations avec la contrepartie et comme déclaration de politique pour légitimer l'autorité de prendre des mesures au sein des institutions.*



Ruth Finney, Daniela Colombo (Membre du Conseil de l'INSTRAW) et la représentante de l'OMS à la Réunion d'Helsinki.

joindre d'autres buts tels que la sécurité alimentaire et l'auto-dépendance. Les participants ont vivement recommandé une approche coopérative qui intégrerait les organismes nationaux de planification en les rendant conscients des apports des femmes au développement agricole et l'incorporation des opinions des femmes rurales à la formulation des politiques et la planification des programmes et des projets. Ceci se réaliserait par la consultation directe avec des groupes de femmes rurales, la recherche sur l'action participante, l'utilisation des ONG et la formation d'agents d'extension. Cette approche, qui encourage l'organisation et l'éducation des femmes rurales, leur permettra de travailler comme agents actifs dans la détermination de leurs besoins et priorités quant aux lignes directrices nationales pour les Femmes et le Développement. L'importance de suivre et d'évaluer les résultats produits par la coopération technique a été soulignée.

Le débat sur les listes de vérification/lignes directrices dans le domaine des femmes et du développement en général a permis d'avoir une idée claire de leur fonction dans le travail des planificateurs, de mise en oeuvre et des groupes cibles. Il a soulevé des questions quant au type de lignes directrices/listes de vérification nécessaire, au fait que celles-ci pourraient être différentes selon les organismes nationaux, bilatéraux et internationaux et qui utiliserait ces lignes directrices/listes de vérification? Avec quelle autorité? Avec quel effet, à quel stade? Quand l'utilisation de lignes directrices/listes de vérification signifie-t-elle réellement une différence?

Les participants ont conclu qu'afin de réaliser leur fonction d'intégration, les lignes directrices/listes de vérification doivent être très souples. Elles pourraient être adaptées par un processus consultatif de toutes les parties intéressées, par le biais de la formation d'agents de développement quant à la façon d'utiliser ce processus, par un financement suffisant et la création d'appui infrastructurel adéquat. Les lignes directrices/listes de vérification n'étaient pas une fin en soi et ne pouvaient être efficaces qu'en tant que parties d'un système d'information plus ample.

En révisant les buts et les objectifs

communs, ainsi que les leçons apprises pendant la Décennie de la femme (1975-1985) sur l'intégration des femmes à tous les types de coopération technique, il a été conclu que l'intégration des intérêts des femmes devait se réaliser au moyen de stratégies continues, dont l'évolution s'adapterait aux différentes étapes.

Le genre de développement créé par ces processus devrait avoir une base ample, mettre l'accent sur l'efficacité des femmes, ne pas seulement leur donner du pouvoir, mais aussi promouvoir l'équité et l'autonomie et ne pas déformer les buts sectoriels et de développement du pays en général.

Les unités des organisations féminines, les points focaux, les "cellules" dans la hiérarchie des ministères et des divisions de planification pourraient jouer un rôle très important dans cette tentative d'intégrer les femmes aux programmes sectoriels. Par conséquent, les représentants et les observateurs des pays ont souligné l'importance de l'appui politique pour les objectifs de ces institutions, surtout au plus haut niveau.

Les recommandations d'activités de suivi qui ont surgi de cette réunion incluent que l'INSTRAW et les autres agences multilatérales devraient orga-

niser la formation de planificateurs nationaux, ainsi que les organisations de femmes. Tous les prototypes de lignes directrices doivent être testés au niveau national et, en outre, la FAO et l'INSTRAW doivent organiser, à court terme, avec les gouvernements intéressés, des services de conseil pour les pays en développement des différentes régions. Ces services de conseil incluraient une évaluation préliminaire de la situation des femmes dans les secteurs nationaux et régionaux du développement, particulièrement l'agriculture. Il est également recommandé de préparer un schéma préliminaire des lignes directrices et listes de vérification concernant les Femmes et le Développement en vue du développement national et pour les secteurs particuliers. Des ateliers nationaux et/ou régionaux s'organiseraient avec la participation de la FAO et de l'INSTRAW comme conseillers. Ces ateliers réviseraient, vérifieraient et amélioreraient les lignes directrices/listes de vérification nationales proposées et permettraient de consulter et de parler avec des groupes de femmes, en assurant ainsi l'approche participante dans l'élaboration de programmes et de projets.

## Publication de Statistiques et Indicateurs Dominicains

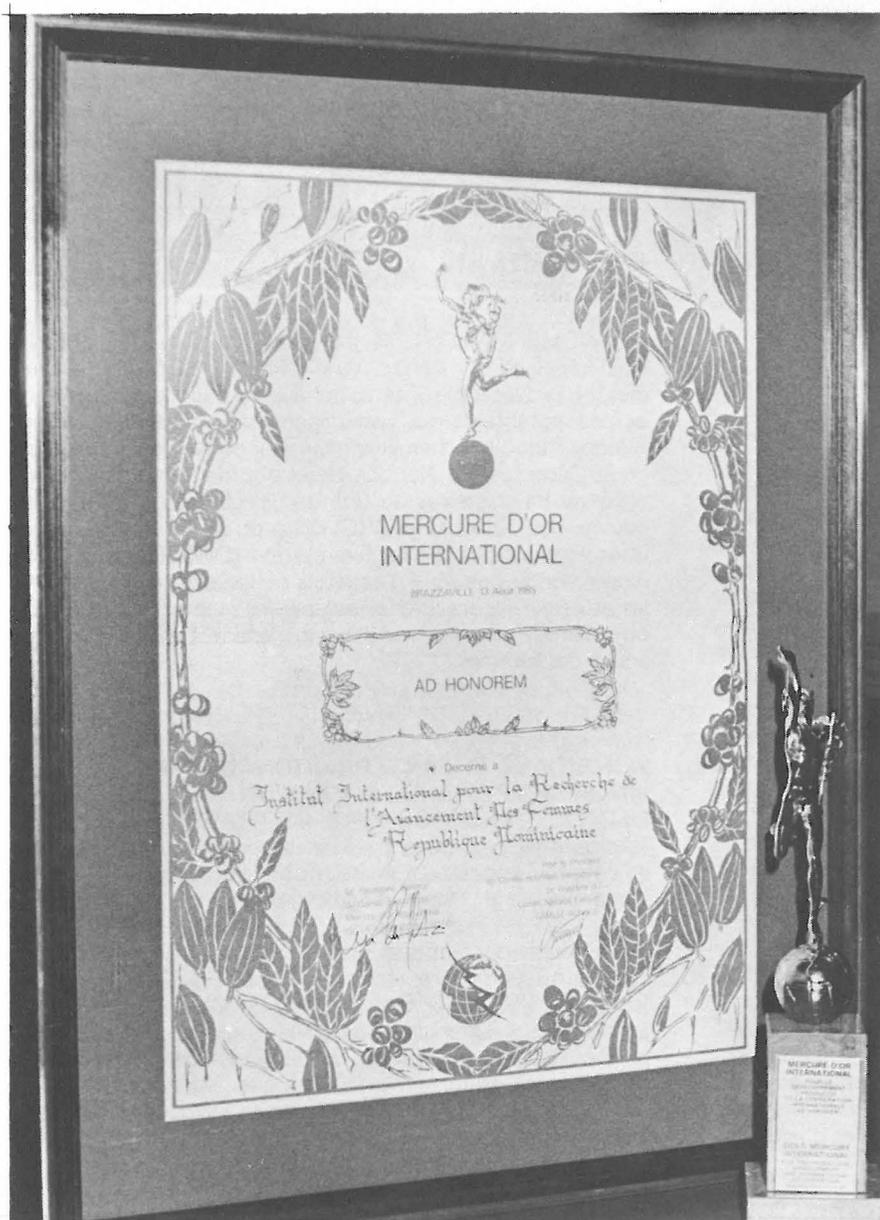
Dans le cadre de son sous-programme de Statistiques et indicateurs sur la condition de la femme, l'INSTRAW a patronné, conjointement avec le Bureau de la République Dominicaine pour la promotion de la femme, la publication d'une étude statistique de Clara Báez sur la subordination sociale de la femme dominicaine, intitulée *La Subordinación Social de la Mujer Dominicana en Cifras* (Chiffres sur la subordination sociale de la femme dominicaine).

Cette étude résume une série d'indicateurs statistiques sur les aspects les plus significatifs de la vie des femmes dominicaines où elles se retrouvent en position d'infériorité sociale vis-à-vis des hommes, qui constituent l'autre moitié de la population avec laquelle les femmes dominicaines partagent leur pays.

L'atelier sur les Indicateurs sociaux relatifs aux femmes dominicaines, organisé au Siège de l'INSTRAW du 6 au 10 mai 1985, a constitué une des sources utilisées par l'auteur dans son livre. (Voir INSTRAW News, Vol. II No. 1-2, Juin 1985, p. 20).

La publication de l'étude a été accompagnée par la présentation d'un exemplaire du livre au Président de la République Dominicaine, le Dr. Salvador Jorge Blanco.

# L'INSTRAW Reçoit le Prix Mercure d'Or International



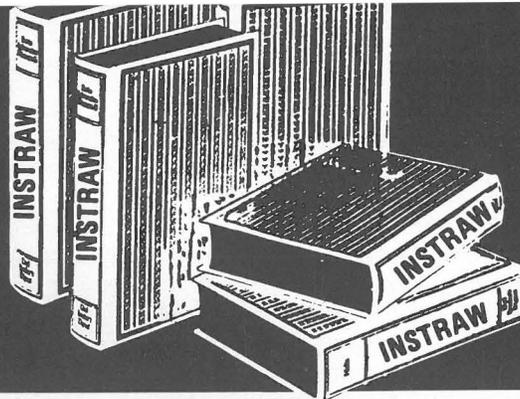
L'Institut international de recherche et de formation des Nations Unies pour la promotion de la femme (INSTRAW) a reçu le Prix Mercure d'Or International le 14 août 1985 pour ses mérites et ses réalisations dans la promotion du développement productif et de la coopération internationale. La candidature de l'INSTRAW a été présentée par le Vice-Président du Mercure d'Or International, M. Eduardo de Santis et approuvée à l'unanimité par le Comité exécutif international.

La cérémonie de remise du Prix a eu lieu le 14 août 1985, l'année du 25ème Anniversaire du Mercure d'Or International, à Brazzaville, République populaire du Congo, sous le haut patronage de Son Excellence le Colonel Dennis Sasson-Nguesso, Président de la République, Chef du Gouvernement et Président du Comité central du Parti congolais du travail.

À Saint-Domingue, l'INSTRAW a offert une réception le 25 septembre 1985, pour la présentation du prix. Des renommés artistes dominicains et étrangers ont assisté, parmi lesquels se trouvaient la violoniste yougoslave Tatiana Oluich; les peintres Rafael Amable, Cándido Bidó et Jorge Severino, l'harpiste Mirla Salazar et le pianiste Ramón Díaz, dominicains.

À cette occasion, M. Rino V. Rotticci, le nouveau Chef des Services administratifs de l'INSTRAW, a été présenté officiellement.

# Publications Recentes



**WOMEN IN ECONOMIC ACTIVITY:  
A GLOBAL STATISTICAL SURVEY (1950-2000)**  
ILO/INSTRAW.  
(Les femmes dans l'activité économique.  
Une enquête statistique globale (1950-2000)  
OIT/INSTRAW)

Cette publication présente une enquête statistique globale de l'activité économique féminine, aussi bien par région économique et géographique que par pays. Cette enquête statistique est le premier pas vers l'intégration de toute l'information et les données les plus récentes sur ce thème pour leur utilisation par les responsables des décisions et par le public en général. Elle vise à fournir des renseignements utiles et récents sur la participation des femmes dans les économies nationales et les aspects sectoriels et professionnels de l'emploi féminin.

INSTRAW, 1985.

## **L'INCORPORATION DES FEMMES A LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT**

**WOMEN: A DYNAMIC DIMENSION  
IN DEVELOPMENT.** INSTRAW  
(La dimension dynamique des femmes  
dans le développement)

Ce travail présente une introduction qui devrait servir à renforcer la prise de conscience du personnel des Nations Unies de l'importance des liens qui existent entre les activités de développement et le rôle des femmes. Cette publication pourrait sensibiliser les planificateurs, les responsables des décisions et les coordinateurs de projets au fait que l'incorporation des besoins et des intérêts des femmes aux politiques et aux plans de développement apporte une nouvelle dimension au développement.

INSTRAW, 1985.

**THE IMPORTANCE OF RESEARCH  
AND TRAINING TO THE INTEGRATION  
OF WOMEN IN DEVELOPMENT.** Dr. Wafaa Marei  
(L'importance de la recherche et de la formation  
pour l'intégration de la femme au développement)

Cette étude se centre sur l'importance des activités de recherche et de formation pour le processus d'intégration des femmes au développement en fonction de leurs apports pragmatiques et constructifs. Elle souligne le besoin de traiter la recherche et la formation des femmes comme un processus continu dont les composantes complémentaires créent une rétroaction continue de nouveaux concepts, modèles et idées qui, à leur tour, génèrent des cycles d'activités nouvelles.

INSTRAW, 1985.

**ANNOTATED BIBLIOGRAPHY OF PAPERS  
PRESENTED TO THE INTERREGIONAL SEMINAR  
ON THE INCORPORATION OF WOMEN  
INTO DEVELOPMENT PLANNING.** INSTRAW.  
(Bibliographie annotée des travaux présentés au  
Séminaire interrégional sur l'incorporation  
des femmes à la planification du développement).

Cette bibliographie annotée fait partie d'une série de publications de l'INSTRAW sur l'intégration de la femme au processus de planification du développement. Elle présente un résumé des travaux généraux exposés par les participants au Séminaire interrégional convoqué par l'INSTRAW sur "L'incorporation des femmes à la planification du développement".

INSTRAW, 1985.

## **LES FEMMES ET L'IDWSSD**

**WOMEN AND THE INTERNATIONAL DRINKING  
WATER SUPPLY AND SANITATION DECADE** (Les femmes et la Décennie internationale de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement). Présenté à la Conférence mondiale chargée d'examiner et évaluer les résultats de la Décennie des Nations Unies pour la femme. Ce travail présente les stratégies du Comité directeur pour la mise en oeuvre des objectifs de l'IDWSSD et du Groupe d'études interorganisations sur les femmes et l'IDWSSD. Cette étude recommande une série d'activités nationales et internationales et décrit les mesures prises par les membres de ces deux organismes, plus particulièrement quant à la participation active des femmes.

INSTRAW, 1985.

**WOMEN AND THE INTERNATIONAL DRINKING  
WATER SUPPLY AND SANITATION  
DECADE – BIBLIOGRAPHY.** INSTRAW.  
(Les femmes et la Décennie internationale  
de l'approvisionnement en eau potable et  
l'assainissement. Une bibliographie).

Extraits des trente et un travaux présentés par les participants au Séminaire interrégional de l'INSTRAW sur les femmes et l'IDWSSD, tenu au Caire du 12 au 16 mars 1984. L'objectif du Séminaire était d'identifier les problèmes impliqués dans l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement, ainsi que leurs solutions à la lumière de l'expérience des experts en sciences sociales, des médecins, des spécialistes en problèmes de santé et des ingénieurs qui participaient au Séminaire.

INSTRAW, 1985.

# Les Femmes et le Crime

Par Freda Adler\*

Il y a peu de thèmes que les gens trouvent plus fascinants que le crime, du moins si nous pouvons juger d'après les sujets des films et des pièces de théâtre, des articles de journaux ou des thèmes choisis par les romanciers. Le crime devrait inspirer la crainte et la peur, et pourtant, il intrigue ceux d'entre nous qui ne sont pas possédés par la ruse, l'habileté et le manque de scrupules des criminels. Mais avez-vous jamais pensé à ces criminels en tant que groupe? Quel serait le seul élément qu'ils ont en commun? La réponse est simple: ce sont presque toujours des hommes. Mais pourquoi? Les femmes seraient-elles donc exclues de partager l'astuce, les talents et le manque de scrupule du monde criminel?

*Immédiatement après la Conférence de Nairobi a eu lieu à Milan la Septième conférence des Nations Unies sur le Crime et le traitement du délinquant. Cet article a été préparé pour le Service d'information des Nations Unies.*

Il y a un peu plus d'une décennie que notre vision facile des criminels comme étant tous masculins par définition se brisa par une démonstration assez soudaine d'audace et de brutalité féminines, révélées par les exploits surprenants d'une nouvelle race de terroristes: Ulrike Meinhof, Emily Harris et Patricia Hearst étaient "à la une" des journaux, en compagnie d'autres femmes qui défiaient violemment la loi au cours des assauts à Entebbe et Mogadiscio, l'attaque d'une ambassade à Stockholm, le kidnapping à Vienne des ministres du pétrole de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, les assassinats des Brigades Rouges et les actions de l'Armée Rouge japonaise, entre autres. Leur degré de succès était stupéfiant, puisque malgré les circonstances suspectes, la police n'était simplement pas habituée à soupçonner que des femmes puissent avoir des intentions criminelles.

Que s'était-il passé? Les femmes étaient en train de pénétrer le bastion du monopole masculin du crime. Et les criminologues, les sociologues intéressés à l'étude des causes et de la prévention de la criminalité, commencèrent à examiner la femme criminelle sous un nouvel angle. S'était-il produit des changements au niveau mondial quant à la participation des femmes dans les activités criminelles? Les femmes étaient-elles responsables d'une nouvelle forme et dimension de la criminalité? A la grande surprise de tous, les statistiques de nombreux pays, et cela malgré leurs limitations, confirmaient le soupçon qu'alors que les hommes continuaient à être responsables de la majorité des infractions à la loi, le taux d'augmentation de la criminalité féminine au cours des deux dernières décennies avait dépassé le taux masculin pour une quantité croissante d'infractions et cela dans des régions du monde de plus en plus nombreuses. En d'autres termes, dans beaucoup de pays les femmes augmentaient leur participation au crime plus rapidement que les hommes. La République fédérale d'Allemagne informait qu'alors que les

femmes constituaient 11 pour cent des condamnations en 1965, ce chiffre avait augmenté à 15 pour cent en 1978. Encore plus surprenant, aux États-Unis, au cours des années '70, les femmes avaient augmenté leur part dans presque toutes les catégories de crimes et cela à un taux beaucoup plus rapide que les hommes, selon les rapports nationaux sur la criminalité aux États-Unis, publiés par le F.B.I. Les femmes avaient dépassé la frontière qui séparait les crimes en catégories "masculine" et "féminine". Dans les pays asiatiques, le Rapport statistique japonais sur la criminalité montre que le pourcentage de femmes dans le nombre total de délinquants avait augmenté de 7 pour cent en 1960 à 19 pour cent en 1977. (Il faut tenir compte du fait que le taux global de criminalité avait diminué pendant cette période). Ainsi, en Angleterre et au Pays de Galles, la proportion de délinquants masculins condamnés ou prévenus pour délit avait diminué par rapport aux féminins de 7 à 1 en 1963 jusqu'à 4 à 1 en 1977. En résumant l'état de choses actuel, le Conseil de l'Europe a fait observer que l'augmentation du taux de criminalité féminine est due en premier lieu à une hausse dans les délits contre les personnes, au fait que les femmes se trouvent impliquées de plus en plus souvent dans des délits de drogue et que l'on estime que les groupes terroristes ont actuellement environ 50 pour cent de femmes parmi leurs membres. Dans ce dernier cas, les femmes jouent un rôle important dans les crimes violents à motivation politique.

Il semble que les pays en développement ne soient pas à l'abri de ce nouveau phénomène. Des experts du Bureau indien de recherche et d'activités policières signalent que malgré le fait que très peu de délits féminins soient enregistrés officiellement, un nombre croissant de femmes ont été arrêtées depuis 1971 et beaucoup d'entre elles (bien qu'à un degré nettement moindre que les hommes) pour une large gamme d'infractions qui incluent les assauts et le vol qualifié. De même, dans les pays de l'Afrique de l'Est, où les femmes ont traditionnellement été reléguées à une condition inférieure, les circonstances changeantes ont lancé aux femmes de nouveaux défis et ont créé de nouveaux problèmes. Par exemple, le Nigéria connaît une participation croissante de femmes dans des délits qui dans le passé étaient "réservés" aux hommes, tels que le colportage de drogue, la contrebande, la corruption et les opérations illégales de devises étrangères.

Ces nouveaux chiffres tirés des statistiques criminelles de plusieurs pays suffisent à démontrer que la forte augmentation de la criminalité féminine ne constitue pas un événement isolé dans un seul pays. D'autre part, il y a également des preuves que certains pays, dans différentes parties du monde, n'ont (pas encore) enregistré de changement dans le taux de criminalité féminine ou ne l'ont pas encore noté. En résumé, les criminologues disposaient d'une information limitée pour leur travail, mais des données qu'ils possédaient, il ressort clairement qu'il existait des forces qui ne connaissaient pas de frontières nationales et qui, d'une façon ou d'une autre, étaient responsables pour la structure changeante du comportement criminel féminin dans de nombreuses régions du globe, mais pas dans toutes.

Et tout cela se produisait à un moment où augmentait l'intérêt pour le rôle de la femme dans la société, au milieu des revendica-

\* Freda Adler est professeur de justice criminelle de l'École d'études spécialisées en justice criminelle, Université Rutgers, New Jersey, États-Unis.

tions d'égalité de droits. En 1975, les Nations Unies adoptèrent la cause des droits de la femme et organisèrent à l'échelle internationale la Conférence de l'Année internationale de la femme à Mexico. C'était également l'année du Cinquième congrès des Nations Unies pour la Prévention du crime et le traitement des délinquants. En vue de la nouvelle prise de conscience du rôle des femmes dans la société, n'était-il pas naturel que le phénomène récemment découvert de la criminalité féminine soit placé à l'ordre du jour de ce Congrès? Après tout, l'étude de la criminalité n'avait-elle pas toujours examiné les êtres masculins, du point de vue historique et universel? Est-ce que ce n'était pas discriminatoire d'exclure plus de la moitié de la population mondiale de la recherche scientifique, dans quelque domaine que ce soit?

De cette façon, un thème dont les gens n'avaient pas voulu ou osé parler fut finalement traité en public et se convertit en sujet de préoccupation et de compassion générales. Les criminologues ne s'étaient pas intéressés à la criminalité féminine parce qu'elle semblait tellement insignifiante et était attribuée par certains à la psychopathologie et donc, plutôt, réservée aux psychiatres. Les vieux stéréotypes meurent difficilement, même parmi les académiciens. D'autres n'avaient pas osé en parler de peur qu'un tel débat n'ait des répercussions négatives sur la lutte des femmes pour l'égalité dans le monde. Mais le crime féminin avait explosé en public et dans une telle mesure que ni la communauté scientifique ni l'opinion publique ne pouvaient continuer à l'ignorer. Les chercheurs commencèrent à se demander s'il existait un lien entre le crime féminin, d'une part, et le développement socio-économique et culturel d'autre part. De nombreuses études individuelles, dont beaucoup se réduisaient à de simples polémiques, produisirent une multitude d'explications partielles qui rappelaient la fable d'Esoppe des aveugles et de l'éléphant. Chacun d'eux nous donnait un aperçu sur le problème, mais aucun ne décrivait l'image complète. Il y avait beaucoup de questions et trop peu de réponses.

Le temps était venu pour une initiative au niveau international. Les événements de l'histoire avaient poussé les Nations Unies à effectuer une évaluation critique du problème. On prépara une étude complète pour obtenir de l'information sur la forme et la dimension de la criminalité féminine dans le monde entier, ainsi que sur le traitement différent auquel étaient soumises les femmes par rapport aux systèmes de justice légale et pénale. Des nations de toutes les régions participèrent à l'enquête globale et les conclusions sont en voie de préparation pour être présentées au Septième congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants. Un rapport préliminaire montre que dans de nombreux pays la criminalité et la délinquance féminines avaient effectivement atteint des proportions assez sérieuses au cours de la dernière décennie. Les délits commis au niveau d'employés et de cadres, l'abus des drogues, le trafic de drogues et la violence sont les principaux délits où augmente la participation des femmes, selon une déclaration du Chef de la Division des Nations Unies pour la Prévention du crime et la justice pénale.

Jetons un coup d'oeil au "nouveau" criminel féminin. Est-elle tellement différente des "vieilles" criminelles? Oui: les criminelles du passé commettaient leurs crimes dans les secteurs de leur vie auxquels elles avaient été traditionnellement reléguées. Occasionnellement il y avait l'infanticide, l'empoisonneuse de mari, il y avait les prostituées et les voleuses (ces deux activités délinquantes étaient souvent associées) et les charardeuses de magasins. Dans les rangs des criminelles "à l'ancienne" il n'y avait pratiquement pas de détourneurs de fonds de grandes compagnies, de terroristes, d'utilisatrices ou de trafiquantes de drogues, de gangsters ou de chefs de bandes de malfaiteurs. Cela ne devrait probablement pas nous surprendre. Les femmes n'avaient tout simplement pas eu l'occasion de s'intégrer de façon légitime à la structure du personnel des grandes compagnies à des niveaux hiérarchiques suffisamment élevés pour qu'il puisse y exister des tentations de détournement de fonds et le crime organisé ne leur avait pas non plus offert l'égalité d'emploi!

Cela avait été un domaine réservé aux hommes. Ainsi, dans de nombreux pays les femmes avaient très peu l'occasion de se distinguer dans les activités politiques et donc certainement pas non plus dans le terrorisme politique. Cela aussi avait été principalement la chasse gardée des hommes. De même, les femmes n'étaient pas encore tombées dans l'anomie de l'abus des drogues et de la violence qui caractérise la vie "de la rue". Elles étaient tout simplement protégées par les schémas prescrits de leur rôle traditionnel dans la société.

Il semble, donc, que *l'occasion* constitue un élément crucial dans l'explication de cette nouvelle tendance de la criminalité féminine. Cela ne devrait pas nous surprendre. Quand on interdisait aux femmes de se baigner sur les plages publiques, le taux de femmes noyées était extrêmement bas. De nos jours, n'importe quel sauveteur sur une plage publique vous dira que parmi les victimes de noyade il y a autant de femmes que d'hommes.

Ces remarques soulèvent plusieurs questions. N'est-il pas vrai que les femmes ont toujours dû s'imposer publiquement afin de pouvoir nourrir leurs familles et donner à leurs enfants une place au soleil? Certainement. Mais dans le passé cela signifiait que chaque fois que les femmes devaient recourir à des moyens illégitimes pour pouvoir réaliser leurs tâches, leurs délits restaient limités au cercle très restreint auquel la société les avait confinées. Leurs délits étaient donc nécessairement limités à leur ménage ou quartier, à l'obtention de nourriture et aux activités rurales. Mais même à cette époque-là, certains systèmes juridiques osaient même nier aux femmes le *droit* d'être des criminelles: les infractions criminelles commises par les femmes étaient souvent considérées comme le résultat de la coercition exercée par leur mari! Les femmes n'avaient pas de responsabilité criminelle. C'étaient les maris qui étaient punis.

Le monde change de plus en plus rapidement et les femmes ne sont plus confinées à leur foyer. Il y a des femmes premiers ministres et membres de Cabinet partout dans le monde. Les femmes font partie des Conseils d'administration des grandes compagnies, de l'équipage des navires spatiaux et des transatlantiques. Elles sont professeurs d'université, plombiers, officiers de police, maçons et diplomates. Il n'est donc pas surprenant qu'une fois ouvertes les voies d'accès vers la criminalité, les femmes aient montré les mêmes tendances que les hommes à violer les lois. Pour le meilleur et pour le pire, les femmes ont commencé à rompre leurs limites traditionnelles et réduisent progressivement la distance aussi bien sociale que criminelle qui les sépare des hommes. En fin de compte, le délinquant féminin est un être humain qui partage avec l'homme les tensions et les difficultés de la vie en société et le besoin universel de sécurité et de position sociale. Elle est humaine en premier lieu, femme en deuxième lieu et délinquante en troisième lieu.

Malheureusement, dans plusieurs pays des voix se sont élevées pour mettre fin au mouvement qui veut accorder l'égalité des droits aux femmes pour la raison que le coût social d'un taux croissant de criminalité n'est pas acceptable. Je ne puis être d'accord avec ce raisonnement. Il me rappelle les arguments que nous avons entendus en réponse aux conclusions de la Première enquête mondiale des Nations Unies sur le crime et qui établissent un lien entre le développement et la criminalité. L'enquête a conclu à une corrélation statistique entre des indicateurs du développement tels que la baisse de la mortalité infantile et l'augmentation de l'alphabétisation d'une part, et la hausse des taux de criminalité d'autre part. Personne ne conclura, cependant, qu'il faut augmenter la mortalité infantile et réduire l'alphabétisation pour baisser le taux de criminalité...

De même, il semble qu'il existe une corrélation entre les rôles sociaux changeants des femmes et l'augmentation de la criminalité féminine. Est-ce un argument contre l'octroi aux femmes de responsabilités égales dans la société ou est-ce plutôt un argument en faveur de la protection de toutes les personnes, hommes et femmes, contre la possibilité de se convertir en criminels ou en victimes? Il appartient donc aux criminologues de défier ces corrélations et de travailler dans le but de réduire les taux de criminalité pour les nations, pour les hommes et pour les femmes.

**DANIELA COLOMBO (Italie).** Fondatrice et Vice-Présidente exécutive d'AIDOS, l'Association italienne des femmes pour le développement. Membre de la Commission pour l'égalité d'emploi du Ministère du travail italien et représentant de l'Italie auprès du Comité consultatif de la Commission économique de l'Europe pour la promotion de la femme en Europe. Elle possède une vaste expérience dans le domaine des questions féminines et du développement et a participé à de nombreuses conférences internationales sur les questions féminines. Ses études de recherche, articles et essais traitent du rôle économique de la femme dans les sociétés avancées et moins avancées. Elle est productrice de programmes de radio et de télévision sur la situation de la femme en Italie et dans d'autres pays.

**FABIOLA CUVI ORTIZ (Equateur).** Fondatrice de la sécurité sociale pour les régions rurales de l'Equateur, ainsi que du Bureau national des affaires féminines. Elle est économiste et a une vaste expérience nationale et internationale dans le domaine des questions relatives aux femmes. Elle a organisé et donné des conférences et des cours sur la sécurité sociale rurale, les aspects économiques de la sécurité sociale et la formation de dirigeantes féminines. Fabiola Cuvi Ortiz est l'auteur de plusieurs travaux sur la sécurité sociale rurale et a représenté son pays auprès de la Commission internationale des femmes, en particulier en ce qui concerne les questions de la sécurité sociale, les entreprises et les femmes professionnelles.

**INGRID EIDE (Norvège).** Professeur assistante de sociologie à l'Université d'Oslo. Ancien membre du Parlement et ancien Ministre adjoint au Ministère de l'éducation. Elle a réalisé de nombreuses recherches dans le domaine de l'éducation et a fait partie de plusieurs équipes de travail pour évaluer des projets de développement agricole et de politique éducative. Elle est l'auteur de plusieurs publications, surtout sur le thème de l'assistance technique et de l'aide au développement.

**SUAD IBRAHIM EISSA (Soudan).** Elle a été Présidente du Comité d'éducation et de recherche scientifique de l'Assemblée nationale du peuple. Elle possède une grande expérience dans la promotion de l'éducation de la femme au Soudan. Fondatrice de la première institution d'enseignement moyen privé pour filles de Khartoum. Membre du Bureau exécutif de l'Union des femmes du Soudan et membre fondateur du Bureau exécutif de l'Organisation scientifique Bakir Badri pour les études féminines, organisation visant à promouvoir la participation des femmes soudanaises au développement, particulièrement dans les zones rurales. Elle a participé à de nombreux séminaires, conférences et ateliers tant au Soudan qu'au niveau international. Elle a entrepris de nombreuses études de recherche concernant la condition de la femme au Soudan, plus particulièrement dans le domaine éducatif.

**ELENA ATANASSOVA LAGADINOVA (Bulgarie).** Membre du Conseil d'Etat de la Bulgarie. En tant que membre du Parlement, elle appartient également au Comité directeur pour la politique sociale de l'Assemblée nationale. En 1977, au cours de la Soixante-quatrième conférence interparlementaire à Sofia, elle a présidé la réunion des femmes parlementaires. Elle est l'auteur de plusieurs publications traitant des politiques sociales, surtout relatives aux femmes

et aux enfants. Comme présidente du Comité du Mouvement des femmes bulgares, elle a participé à de nombreuses conférences internationales.

**MARIA LAVALLE URBINA (Mexique).** Représentante du Mexique auprès de la Commission interaméricaine des femmes (CIM) de l'Organisation des Etats américains (OEA). Présidente de la Commission de justice du Sénat. En 1963, elle a été nommée Femme de l'année à Mexico pour ses efforts en faveur des femmes. En 1980, elle figurait sur la liste des 10 femmes qui ont marqué les années '80. En 1973, elle a reçu le prix des Nations Unies pour son travail éminent en faveur des droits de l'homme. Elle possède une longue expérience éducative et juridique et participe activement à la défense des droits de la femme au Mexique. Elle a représenté son pays à de nombreuses conférences régionales et internationales, notamment auprès de la Commission des Nations Unies pour la condition de la femme. Le Mexique et plusieurs autres pays latinoaméricains ont reconnu officiellement ses mérites dans le domaine juridique.

**ZHOR LAZRAC (Maroc).** Professeur de l'Institut universitaire de recherche scientifique et éducatrice professionnelle. Elle est engagée depuis longtemps dans des activités ayant trait aux femmes, aux jeunes et à la culture. Zhor Lazrak a été présidente de l'Association pour la protection de la famille marocaine, a participé à de nombreuses réunions aux niveaux national, régional et international sur la femme, la jeunesse et la culture et est l'auteur de plusieurs articles sur ces thèmes.

**A. SUDIARTI LUHULIMA (Indonésie).** Directrice de projets dans le domaine de la promotion des ressources humaines pour la recherche et le développement. Elle dirige des ateliers de recherche et de formation au développement pour les administrateurs et chercheurs des centres et institutions de recherche et de développement, les ministères, organismes non ministériels, universités et industries. Elle possède une vaste expérience dans le domaine des politiques scientifiques, l'élaboration de programmes nationaux de développement et la planification à longue échéance. Elle est l'auteur de nombreux articles sur la politique scientifique et la planification, plus particulièrement en Indonésie, la promotion des ressources humaines, l'organisation scientifique et la recherche en Indonésie.

**VICTORIA N. OKOBI (Nigéria).** Chef du Service de développement social du Mi-

nistère fédéral de l'information, du développement social, de la jeunesse, des sports et de la culture. Elle a de l'expérience dans les activités liées aux femmes et le développement, le bien-être de l'enfance, les lois sociales relatives au bien-être de la famille et de l'enfant. Actuellement et parmi d'autres fonctions, elle coordonne et supervise le Comité consultatif national pour le développement social et surveille de près la mise en oeuvre des programmes pour l'intégration des femmes au développement. Elle a participé à plusieurs ateliers nationaux et internationaux, ainsi qu'à des séminaires et des conférences sur les femmes, le développement social et le développement en général.

**LIN SHANGZHEN (Chine).** Sous-directeur du Département de liaison internationale de la Fédération générale des femmes chinoises. Elle a débuté dans l'enseignement et s'est engagée postérieurement dans le mouvement féminin. Elle a réalisé des enquêtes sur le travail des femmes au niveau de la base. Lin Shangzhen a participé à plusieurs réunions régionales et internationales tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies. Elle a représenté son pays auprès de la Commission sur la condition de la femme.

**HELEN STAMIRIS (Grèce).** Membre du Conseil d'administration de l'Institut méditerranéen des études féminines à Athènes. Elle possède une vaste expérience et une connaissance profonde des questions féminines et en particulier des programmes pour les femmes immigrantes et réfugiées. Elle a participé à des groupes d'études, des comités et des conférences sur les politiques d'immigration, les problèmes des travailleurs migrants et les relations entre les différentes cultures et groupes ethniques. Dans le domaine des services sociaux, elle a contribué à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'un projet de système centralisé de services sociaux pour la zone métropolitaine de Montréal, au Canada, qui intègre tous les services sociaux, médicaux et communautaires. Helen Stamiris a également collaboré avec plusieurs gouvernements en tant que consultante de politiques et programmes de services sociaux.

#### MEMBRES DE DROIT DU CONSEIL

Un(e) représentant(e) du Secrétaire général. Le Directeur (la Directrice) de l'Institut. Des représentants des Commissions économiques régionales des Nations Unies. Un(e) représentant(e) du Gouvernement de la République Dominicaine.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION SIXIEME SESSION 3 - 7 FEVRIER 1986 SAINT-DOMINGUE, REPUBLIQUE DOMINICAINE

#### ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

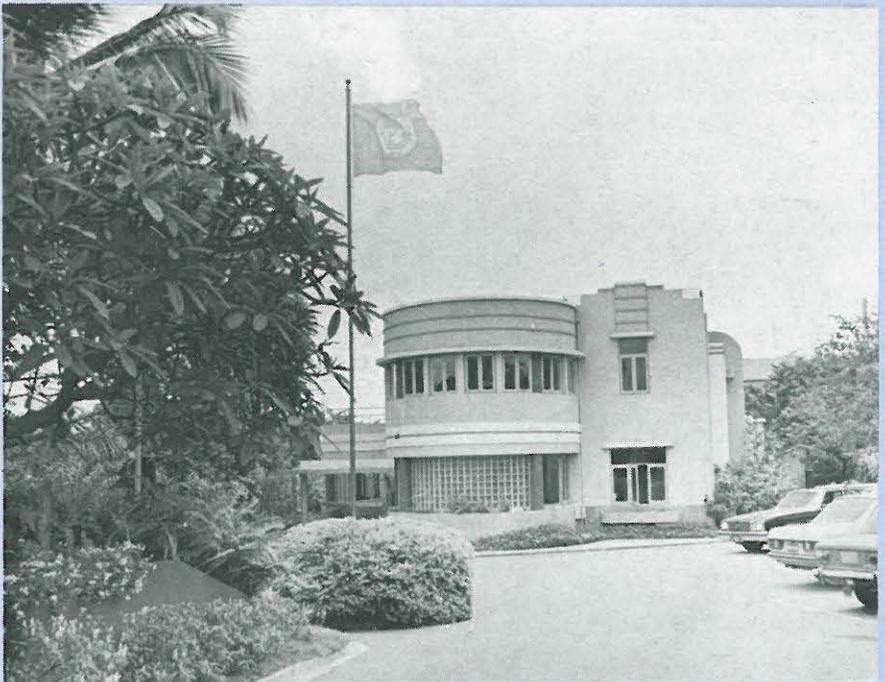
1. Inauguration de la session;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Règlement intérieur;
4. Election des membres du Bureau;
5. Rapport sur l'état des travaux de l'Institut;
6. Budget programmé de l'Institut pour les années 1986 et 1987;
7. Travail de réseaux, correspondants et points focaux;
8. Autres points relatifs au fonctionnement de l'Institut;
9. Adoption du rapport de la session.

# Contenu

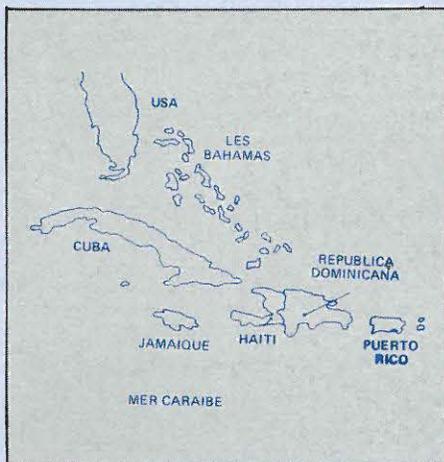
- Le Joyau le plus Precieux.
- Visite du Secrétaire Général à l'INSTRAW.
- L'INSTRAW à la 40ème Assemblée Générale.
- Augmentation des Contributions au Fonds Fiduciaire.
- León Febres Cordero.
- Interview à Minerva Bernardino.
- Réunion du Groupe de Haut Niveau à Genève.
- Présentation à Margaret Kenyatta.
- L'INSTRAW à Nairobi.
- Discussion des Stratégies de Prévion.
- Financement Norvegien Améliore l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Assainissement.
- Coopération des Différentes Organisations à l'IDWSSD.
- Réunion des Points Focaux.
- Extraits des Stratégies de Prévion de Nairobi Concernant l'INSTRAW
- L'Université d'Helsinki Accueille "WID".
- Publication de Statistiques et Indicateurs Dominicains.
- L'INSTRAW Reçoit le Prix Mercure d'Or International.
- Publications Recentes.
- Les Femmes et le Crime.
- Le Conseil d'Administration.



La Directrice et employées de l'INSTRAW avec S.E. Mme. Julia Tavares de Alvarez, Représentante Alterne de la République Dominicaine aux Nations Unies.



Le siège de l'INSTRAW à Saint Domingue.



## INSTRAW Nouvelles

est le bulletin informatif de l'Institut et ses activités dont la publication se fait trois fois par an ● Distribué gratuitement, le bulletin est publié en anglais, espagnol et français ● Pour l'obtenir veuillez vous adresser au siège de l'INSTRAW: 102-A, rue César Nicolás Penson, ou à la boîte postale 21747, Saint-Domingue, République Dominicaine. Téléphone (809) 685-2111. Télex 3264280 WRA SD ● Bureau d'appui à New York: Bureau S-2294, Nations Unies, New York, N.Y. 10017. Téléphone: (212) 754-5684.